VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN

Danziger & Tessier **Danziger & Tessier** **Danziger & Tessier**

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de GUSTAVE LEHMANN, Sr.

No 84,198 COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS.

Par Danziger & Tessier, C. A. Tessier, Encanteur. Bureau : 134 rue Carondelet

MARDI, LE 20 OCTOBRE 1908,

A MIDI, A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES, 311 RUE BARONNE,

Il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 11 Septembre 1908, de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division "D", agissant pour l'Hon. Fred D. King, juge de ladite Cour, Division "B", maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la Propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Une certaine portion de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et les dépendances qui y appartiennent, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue St Charles les rues Antonine, Foucher et Prytania, mesurant 100 pieds de face à l'avenue St Charles sur 170 pieds de profondeur et face à la rue Antonine, entre lignes parallèles, sur lesquelles dites deux rues elle forme l'encoignure, ladite portion de terre étant composée des lots numéros 14, 15, 16 et 17 et vingt (20) pieds du lot N° 13 contigu dans le fond desdits lots 14 à 17 inclusivement, d'après un plan du Faubourg Delachaise et Plaisance, fait par C. A. Heddin voyer, et déposé pour référence en l'étude de T. Guyot, notaire en cette ville. Les améliorations sont désignées par le No 3628 avenue St-Charles et comprennent une résidence moderne en bois à deux étages avec mansarde couverte en ardoises, retirée du trottoir et contenant au rez de chaussée une grande véranda et vestibule pavé en tuile, grande salle de réception avec plancher en bois dur, salon, librairie, salle à manger, salle à déjeuner, office, cuisine, chambre de provisions, escalier dans le fond avec office au dessous. Le premier étage contient grand vestibule, 5 grandes chambres à coucher, 2 chambres à bain, cabinet de toilette, chambre à coudre, coiffeuse, cédre dans chaque chambre, galerie sur le devant, dans le fond, et sur le côté, la mansarde contient 4 chambres et deux cabinets.

Les principales chambres de la maison magnifiquement décorée et lapissée gaz et électricité dans toute la maison, cheminée en marbre et en tuile. La maison est chauffée à la vapeur, grand fourneau sous la maison servant à cet effet, la bâtisse dans la cour contient boanderie et chambre de domestique, 2 citernes et filtre dans la cour. Le trottoir et la cour et les promenades dans le jardin sont cimentés.

Un des Homes les plus complets de notre magnifique avenue de résidence. Des cartes de l'encanteur seront nécessaires pour l'inspection des lieux.

2° Le bon terrain pour bâtir, avec maison pour automobile et hangar qui s'y trouvent, décrit comme un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue St Charles, les rues Antonine, Prytania et Foucher, désigné par la lettre C sur un devis cher, désigné par la lettre C sur un devis d'apentage fait par Edgar Pilié député voyer de ville, le 23 mars 1898, et dans lequel dit devis de voyer ledit lot mesure, commençant à un point de distance de 150 pieds de l'encoignure de l'avenue St Charles, et 100 pieds de face à la rue Antonine sur une profondeur de 125 pieds entre lignes égales et parallèles, ledit lot est composé du tout du lot original No 13, lequel a une façade de 15 pieds, 7 No 13, lequel a une façade de 15 pieds, 7 pouces sur ladite rue Antonine, et d'une portion du lot No 12 mesurant 14 pieds 5 pouces de face à la rue Antonine.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la portion à crédit devant être représentée par deux billets du même montant de un et deux ans dès respectivement après la date de l'adjudication, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, lesdits billets devant être garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec 5 pour cent d'honoraires d'avocat sur le montant du principal et de l'intérêt en cas de non paiement à maturité et l'acte en les actes de vente et hypothèque de vant contenir la confession du jugement, taxe assurance, et toutes les autres clauses usuelles et de coutume de sécurité. L'acquéreur devant assumer et payer en plus de son enchère ou enchères toutes les taxes pour l'année 1908 et de déposer 10 pour cent du montant de l'adjudication au moment de cela pour lier la vente.

L'acte ou les actes de vente et hypothèque devant être passés pardevant M. M. Bostner, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Chas Rosen, avocat.

19sept—19 20 27—oct 4 11 13 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE WILLIAM E. HALL.

No 251. Vingt-Cinquième Cour Judiciaire de District, Paroisse de Tangipahoa, Louisiane.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. TESSIER, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet.

MARDI, LE 13 OCTOBRE 1908,

A midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon Clay Elliott, juge de la susdite Cour, signé le 15 juillet 1908, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Henry Clay les rues Pitt, Calheen et Garfield (autrefois Jennet) mesurant 64 pieds 4 pouces 1 ligne de face à l'avenue Henry Clay sur 140 pieds 1 pouce et 6 lignes de profondeur et façade à la rue Garfield, et environ 141 pieds 4 pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté. Ladite portion de terre étant composée du tout des lots 18 et 19 et une portion du lot No 20, absolument dans le fond. Les améliorations sont désignées par le No 1434 avenue Henry Clay et comprennent une résidence en bois à deux étages contenant 10 chambres, chambre à bain, etc.

2° Une moitié d'intérêt indivis dans et à trois certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet 47, borné par les rues Sud Peters, Erato, Gaiennie et Tchoupitoulas, désignés par les Nos 1, 2 et 3 sur un plan dressé par Joseph Pilié voyer, le 23 mai 1838, annexé à un acte pardevant C. Pollock, ancien notaire en cette ville; ledit lot No 1 mesure 87 pieds 9 pouces 6 lignes de face à la rue Erato par une profondeur sur le côté le plus près de la rue Tchoupitoulas, contigu aux lots Nos 2 et 3, de 186 pieds 2 pouces 6 lignes, et sur l'autre ligne de côté le plus près de la rue Sud Peters de 120 pieds 9 pouces ayant une profondeur de 120 pieds 9 pouces à 4 lignes de la, entre et à un angle droit vers la rue Tchoupitoulas, 15 pieds, 11 pouces, 6 lignes, de là s'étendant à une autre profondeur vers la rue Gaiennie, 35 pieds 6 pouces, 2 lignes à la ligne du fond sur laquelle il mesure 71 pieds 10 pouces. Le lot No 2 formant l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Erato et mesurant 81 pieds 3 pouces 6 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur 120 pieds de profondeur et façade sur la rue Erato entre lignes parallèles. Le lot No 3 mesure 75 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations sont désignées par les Nos 1148 et 1160 rue Tchoupitoulas, et 425 à 449 rue Erato et comprennent bâtisses d'entrepôt à un étage.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an ou d'un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit de ladite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés portant 8 pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement complet, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec la perte de l'assurance et toutes les clauses usuelles de sécurité, et dix pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance transférée au porteur des billets, et l'acte transférée au porteur des billets, et l'acte transférée au porteur du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'à paiement. L'acte de vente pardevant Busière Rouen, notaire, aux frais des acquéreurs.

E. A. Parsons, avocat.

12 sept—12 13 20 27—oct 4 11 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Geo. St. Paul

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Gabe Lawrence et épouse.

No 86,737—Cour Civile de District.

JEUDI, 29 OCTOBRE 1908, A MIDI,

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

COTTAGE SIMPLE,

No 4220 Rue Sud Claiborne

Conformément à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, daté le 14 septembre 1908, je vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionnés comme suit :

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le No municipal 4220 rue Sud Claiborne, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 670, borné par les rues Sud Claiborne, Milan, Willow et Berlin, et désigné comme lot No 24, et mesurant 30 pieds de face à la rue Claiborne sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un ou en un et deux ans à l'option de l'acquéreur, représentée par billets garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'à paiement. L'acte de vente pardevant Busière Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur, et devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devra payer en sus et en plus de son enchère les taxes de l'année 1908, et déposer 10 pour cent du prix de l'adjudication chez

GEO. ST PAUL, Encanteur,
No 137 rue Carondelet.

Jas J. McLoughlin, avocat pour l'administratrice.

27 sept—27—oct 4 11 18 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

CHEVAL ET WAGON.

Effets Mobilier, Meubles, Etc.

LUNDI, LE 5 OCTOBRE,

Sur les lieux No 4220 rue Sud Claiborne,

A 11 HEURES A. M.

Succession de Gabe Lawrence et épouse.

No 86 737—Cour Civile de District.

GEO. ST-PAUL, Encanteur.
No 137 rue Carondelet.

24sept—24 27—oct 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Martin J. Leroy

No 73,348, Cour Civile de District.

Jeudi, le 15 octobre 1908 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières

No 311 RUE BARONNE.

10 terrains élégants pour bâtir sur la rue Art, entre le rues Johnson et Prieur, borné par la rue Painters, à moins d'un ilet des cars de la rue Villere, maintenant en opération.

Conformément à un ordre de l'Hon. Cour Civile de District, daté le — septembre 1908 dans l'affaire ci-dessus nommé, je vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionné comme suit

Dix (10) certains ets de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Arts, Johnson, Prieur et Painters. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Arts et Johnson et mesurant 32 pieds de face à la rue Arts sur 110 pieds de face et profondeur sur la rue Johnson; les lots 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 faisant face à la rue Arts et mesurant chacun 32 pieds sur ladite rue Arts sur une profondeur entre lignes parallèles de 110 pieds; le lot No 10 formant l'encoignure des rues Arts et Prieur et mesurant 32 pieds 4 pouces 2 lignes de face à la rue Arts sur une profondeur et façade à la rue Prieur de 110 pieds.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer en plus du prix d'achat les taxes de l'année 1908 et de payer pour l'acte de vente pardevant Anthony J. Rossi, notaire, et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

GEO. ST-PAUL,
Encanteur, No 137 rue Carondelet.

Frank T. Echasabal, avocat pour la tutrice du mineur.

13 sept—13 20 27—oct 4 11 15

Will J. Morgan.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de L. P. Galas.

No 86,739 — Division D. — Cour Civile de District.

EN VERTU de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D., agissant pour l'Hon. John St Paul, juge de la Division C. daté et signé le 25 septembre et adressé à Will J. Morgan, Encanteur le vendredi à l'encan MARDI, le 27 octobre 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne :

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 5ème District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Congress, Rempart et Indépendance, désigné par la lettre E; par D. E. Seghers, voyer, daté du 26 octobre 1907. Ledit lot mesure 29 pieds 10 pouces de face à la rue Rempart sur 80 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. Les taxes de 1908 devant être assumées par l'acquéreur. L'acte de vente pardevant Joe. Lautenschlaeger, notaire, aux frais de l'acquéreur.

WILL J MORGAN,
Encanteur, 331 rue Carondelet.

27 sept—27—oct 4 11 18 25 27

VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SPLENDIDE EMPLACEMENT

—POUR—

COMMERCE

1440 Rue Annonciation, coin Robin,

—ET—

Terrains de Choix pour Bâtir dans le Sixième District.

SUCCESSION DE SAMUEL ALSTON.

No 86,319—Cour Civile de District—Division D.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 5 novembre 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 24 septembre 1904, par l'Hon. W. B Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés ci-après décrites, à savoir :

1° Six certains lots de terre ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Coliseum, Perrier, Général Taylor et Pemberton, lesquels lots sont désignés par les Nos 5, 6, 7, 8, 9 et 10 sur un devis fait par W. Thornton, voyer de ville de l'ancienne ville de Jefferson daté le 13 mars 1858 annexé à la marge d'un acte de vente passé pardevant A. J. Armstrong, ancien notaire, le 14 novembre 1879, par lequel Elizabeth Alston a acheté les lots Nos 8, 9 et 10 dudit défunt Samuel Alston, et mesurant, en mesure américaine, comme suit. Les lots 5, 6 et 7 sont contigus et mesurent chacun 31 pieds de face à la rue Perrier sur une profondeur de 100 pieds 10 pouces et 3 lignes entre lignes parallèles. Le lot No 8 mesure 30 pieds 3 pouces de face à la rue Coliseé sur une profondeur de 100 pieds 10 pouces et 3 lignes entre lignes parallèles. Le lot No 9 est contigu au lot No 8 et mesure 31 pieds de face à la rue Coliseé sur une profondeur de 100 pieds 10 pouces et 3 lignes entre lignes parallèles et le lot No 10 mesure 32 pieds de face à la rue Coliseé sur une profondeur de 100 pieds 10 pouces et 3 lignes entre lignes parallèles, toutes les mesures étant plus ou moins. Ledit lot No 7 forme le coin des rues Perrier et Gén Taylor, et ledit lot No 8 forme le coin des rues Coliseé et Gén Taylor.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages là dessus appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Robin, Annonciation, Chippewa et Race, lequel lot formant l'encoignure des rues Robin et Annonciation, et mesurant 25 pieds de face à la rue Robin, sur une profondeur et façade à la rue Annonciation de 63 pieds, 11 pouces et 2 lignes.

Les améliorations comprennent un cottage et résidence en bois à deux étages couvert en ardoises et contenant magasin, buvette, chambre d'entrepôt, cuisine et 3 chambres à coucher et est connu comme 1440 rue Annonciation et 830 rue Robin. Ceci est un emplacement de commerce bien établi, les locataires ayant été au même endroit pendant des années, situé près du Presses à Coton. Une excellente occasion pour obtenir une épicerie et buvette, rapportant une clientèle, un placement de premier ordre.

3° Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tout les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages là dessus appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le même district et ilet que la propriété deuxièmement décrite, lequel morceau ou portion de terre et le tout du lot désigné par le No 10 sur un plan dressé par J. Communy, le 16 mars 1841, déposé en l'étude de Charles Boudousquié, ancien notaire en cette ville, moins cette portion vendue à Owen Roper, d'après un acte passé pardevant Edward Barnet, ancien notaire en cette ville, daté le 10 mai 1860 et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Annonciation sur une profondeur de 92 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un grand hangar, écurie, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance en 1, 2 et 3 ans de crédit, représenté par billets de l'acquéreur, portant 9 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par lien de vendeur et hypothèque et toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent d'honoraire d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, et l'obligation par l'acquéreur d'assumer les taxes d'Etat de 1908 en plus du prix de la vente, et l'acquéreur devant faire dix pour cent comptant de dépôt au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Theodore G. Spitzfaden, notaire, aux frais des acquéreurs.

4 oct—4 11 18 25—nov 1 5

VENTES A L'ENCAN.

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

Deux Splendides Cottages Doubles

Nos 505-07 Rue Johnson

—ET—

Nos 2110-12 Rue Poydras.

Succession de ANNA KIRSCHBAUM, Veuve de FREDERICK BRANDT.

No 79,562—Cour Civile de District. Division E.

Mardi, 20 Octobre 1908, à Midi,

A la Bourse des Propriétés Foncières No 311 Rue Baronne.

CONFORMEMENT à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, daté le 8 septembre 1908, dans la susdite affaire je vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionné les propriétés ci-dessous décrites, à savoir :

Premièrement—Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gravier, Johnson, Poydras et Galvez, désigné par le numéro "Deux" et mesurant trente pieds de face à la rue Johnson sur une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles.

Deuxièmement. Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges y appartenant situé dans le fond du faubourg Ste-Marie. Premier District de cette ville, et désigné par le No Quatre de l'ilet No Quatre, lequel est borné par les rues Lafayette (autrefois Hevia), Johnson, Galvez et Poydras, d'après un plan dressé par Louis Bringier, voyer général sous la date du 20 avril 1839 et déposé pour référence en l'étude de D. L. McCay, alors un notaire en cette ville. Lequel dit lot de terre mesure trente-trois pieds un pouce de face à la rue Poydras, trente deux pieds neuf pouces et quatre lignes de largeur dans le fond le divisant du lot No Trois, soixante dix-sept pieds cinq pouces et une ligne de profondeur sur la ligne le divisant du lot No Treize, et soixante dix-neuf pieds trois pouces trois lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot No Quatre.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance s'il y en a, en un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur, portant 8 0/0 d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, garantie par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège, sur la propriété vendue, 5 0/0 d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement.

L'acquéreur devant déposer 10 0/0 au moment de l'adjudication et assumer les taxes de 1908, l'acte de vente pardevant J. J. Woulfe, notaire, aux frais de l'acquéreur.

McCloskey et Benedict, avocats,
17 sept—17 20 27—oct 4 11 18 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Excellente Occasion pour s'Engager dans une Entreprise de Manufacture bien connue.

Par ordre des Receveurs

La Bâtisse bien établie de Petit & Boh Co. consistant en une Grande Fabrique, Encoignure des rues Lafayette et Chartres, équipée avec Machines et Dependances. Devant être vendue comme Usine complète.

Entrepôt Nos 625 et 627 avenue Lafayette. Et le Four à Sécher coin Chartres et Closel.

Liquidation de Petit & Boh Co. No 84,673, Cour Civile de District, Div. D.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 8 octobre 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour signé le 3 août 1908 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans Division B, agissant pour l'Hon. W. B Sommerville, juge de la susdite Cour Div. D, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée :

1° Deux certains lots de terre situés s'étendant et étant dans le faubourg Washington, adossés de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Enghein, Port, Moreau et Gascaigne et désigné comme numéros un et deux du carré ou ilet qui se sur un certain plan dressé par Jos Pilié voyer, le 9 février 1835, déposé en l'étude de Félix Grima, notaire. Ledit lot No un formant l'encoignure des rues Enghein et Moreau, et mesurant d'après ledit plan 28 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue Moreau sur 100 pieds de profondeur et faisant face à la rue Enghein, et le lot No 2 est contigu au dit lot No 1, mesurant 29 pieds de face à la rue Moreau 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Dans la propriété ci-dessus décrite se trouvent les machines et dépendances suivantes qui seront vendues conjointement avec les bâtisses en bloc à savoir : Machine à Percer, Etabli, 1 Scie à Ruban, 1 Tour à Façon, 1 Scie de Long, 2 Varloppes, 1 Scie à balancier (cadre en fer), 1 Scie à Fendre (dessus en bois), 1 Sticker, 1 Tenon et les attachements, 1 Tour Complet, 1 Mouleur, 1 Planeur, 1 Machine à faire les Mortaises, 1 Centous Automatique, 1 Ressaut, 1 Scie (gig et table), 1 Sableur, 1 Centous Balustre, 1 Presse à Paquer, 1 Machine à Tordre, 40 Poulies, 1 Ventilateur, 1 Etabli et Matériel Bits, 1 Dodge Head 1 10 1 7 1:2 et 2.3 h. p. Moteurs 850 pieds de courroies et Sous-sol complet.

Le tout sera vendu comme un atelier complet.

Les améliorations ci-dessus comprennent une grande bâtisse en briques formant l'encoignure de l'avenue Lafayette et de la rue Chartres.

2° Un lot de terre dans le même district que la propriété ci-dessus décrite, désigné comme No 23 sur un plan de Pilié ci-dessus référé, mesurant 29 pieds 2 pouces et 6 lignes de face à la rue Enghein, maintenant avenue Lafayette et 130 pieds 3 pouces et 6 lignes de profondeur ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

La propriété ci-dessus comprenant l'entrepôt commodes, lequel peut être changé en une résidence, Nos 825-27 avenue Lafayette.

Les conduits du feu à sécher sur la propriété à la rue Chartres et Closet et comprenant simplement les fours à sécher et pas le tuyau.

Conditions—Comptant et l'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat pour 1908, en plus du prix de la vente et de payer pour tout les certificats et de faire un dépôt comptant de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Joseph Q. Gewland, notaire aux frais de l'acquéreur.

6 sept—6 13 20 27—oct 4 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage Simple en Bois Couvert en Ardoises.

Un Bon Placement et Situé à l'endroit où les Propriétés Sont Toujours en Demande.

No 1913 rue Marengo, entre les rues Dryades et Rempart.

SUCCESSION DE RICHARD SINGLETON.

No 86,816—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR STROUDBACK & STERN Léonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 22 octobre à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour, rendu et signé le 16 septembre 1908, par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, maintenant absent en congé dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée :

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dryades, St Denis, maintenant Rempart, Marengo et Constantinople, désigné comme l'ilet No 81, ledit lot de terre est désigné comme lot No 6 sur un plan dressé par H. A. Boudousquié, ingénieur civil daté du 19 mars 1872 et déposé en l'étude de A. Bouligny, alors encanteur en cette ville, d'après lequel dit plan ledit lot mesure trente pieds de face à la rue Marengo sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un cottage simple en bois couvert en ardoises contenant galerie sur le devant et trois chambres. Dans le fond il y a une bâtisse à deux chambres et hangar fermé, citerne, etc.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur ne devant recevoir les loyers qu'à partir de la date du passage de l'acte de vente, et de faire 10 0/0 comptant de dépôt au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant George W. Flynn, notaire, aux frais de l'acquéreur.

D. M. Dimitry, avocat.

20 sept—20 27—oct 4 11 18 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Commerciale de Valeur Améliorée et Désirable

DANS LE QUATRIÈME DISTRICT,

Formant le coin des rues Tchoupitoulas et St-André, dans l'ilet borné par les rues Adèle et Rousseau,

Portant les Nos municipaux 2001 et 2005 rue Tchoupitoulas.

Southern Indiana Glass Works vs Red Rock Company.

No 84,473—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern Encanteur—JEUDI le 8 octobre 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement de Cour signé le 2 septembre 1908 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B agissant pour l'Hon John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Une certain propriété de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant située dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, St André, Adèle et Rousseau, formant l'encoignure des rues St André et Tchoupitoulas et mesurant 51 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 136 pieds 1 pouce et 9 lignes de profondeur et façade à la rue St André 129 pieds plus ou moins de profondeur sur l'autre ligne de côté et 48 pieds 6 pouces de largeur dans le fond étant désigné par le numéro municipal 2001 et 2005 rue Tchoupitoulas.

Les améliorations comprennent une grande bâtisse en briques à deux étages et mansarde avec de grands et spacieux compartiments sur chaque étage. Contigu dans le fond se trouve un bon entrepôt à un étage et écurie.

La bâtisse est en splendide condition, le rez de chaussée est pavé en ciment, cabinet en tuile de savoir et élévateur à main.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1908 en plus du prix de la vente et faire un dépôt comptant de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Lyle Saxon, notaire, aux frais de l'acquéreur.

6 sept—6 13 20 27—oct 4 8

ASTHME ET CATARRHE
GUERIS par les CIGARETTES ESPIC ou la POUDRE
OPPRESSIONS, TOUX, RHUMES, NÉVRALGIES
Le FUMIGATEUR PECTORAL ESPIC est le plus efficace de tous les remèdes pour combattre les *Maladies des Voies respiratoires*.
IL EST ADMIS DANS LES HOPITAUX FRANÇAIS ET ÉTRANGERS
Toutes Pharmacies, 2 fr. la Boîte. — VENTE EN GROS : 20, Rue Saint-Lazare, 20, PARIS.
EXIGER LA SIGNATURE CI-CONTRE SUR CHAQUE CIGARETTE

Geo St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'élégante Bâtisse Commerciale en Briques à trois (3) Etages,

Formant le coin des rues Lafayette et Commerce et connue comme No 322 rue Lafayette

JEUDI, 22 OCTOBRE 1908, A MIDI,

A la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne.

Dans l'affaire du Receveur de C. DOYLE & Co., Ltd.
No 85,916—Cour Civile de District.

CONFORMEMENT à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, ledit ordre daté et signé le 14 septembre 1908, je vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionnés comme suit—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes ses bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant situé dans le Premier District de cette ville, désignés comme lots Nos neuf et dix de l'ilet No 60, borné par les rues Lafayette, Girod, Tchoupitoulas et Commerce, sur un plan dressé par J. Thompson, voyer, daté le 16 mars 1842, et déposé comme plan No 45, en l'étude de J. B. Marks, ancien notaire en cette ville.

D'après lequel plan ledit lots mesurent comme suit : Le lot neuf a vingt deux pieds cinq pouces et six lignes de face à la rue Lafayette sur une profondeur de soixante trois pieds sept pouces et sept lignes entre lignes parallèles et le lot No dix a vingt deux pieds cinq pouces et six lignes de face à la rue Lafayette sur une profondeur et façade à la rue Commerce de soixante trois pieds sept pouces et deux lignes et soixante trois pieds sept pouces et sept lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté le divisant du lot No neuf, et vingt-cinq pieds huit pouces et six lignes de largeur dans le fond; ledit lot No dix formant l'encoignure des rues Lafayette et Commerce.

Conditions—Un tiers ou plus comptant la balance s'il y en a en un an et deux ans, représentée par billets garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur sur la propriété vendue portant intérêt au taux de huit (8) pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement.

L'acte de vente pardevant Busière Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur qui doit assumer les taxes pour l'année 1908 en plus du prix d'achat et devra déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication.

GEO. ST-PAUL, Encanteur.
No 137 rue Carondelet.
Phone Main 2268—W.

Jas. J. McLaughlin, avocat pour le receveur.

20sept—20 27—oct 4 11 18 22

Lionel M. Ricau.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Epicerie, Meubles de Maison,

A L'ENCAN.

MERCREDI, le 7 Octobre, à 11 heures A. M., sur les lieux No 2036 rue Gravier.

Succession de Mary Lambert, veuve de William Shannon.

No 85,981 —Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division "E".

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur—MERCREDI le 7 octobre 1908, sur les lieux No 2036 rue Gravier, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "E", et à moi adressé dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée

Le Contenu entier de l'Epicerie, Buvette et Résidence.

Conditions—Comptant sur les lieux.

27 sept—27—oct 4 6 7

Lionel M. Ricau

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bûches de Chêne ! Bûches de Chêne !

Mercredi, le 14 octobre à 11 heures A. M.

A la T. & P. R. R. Co, Terminus, Rue Thalie.

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Thomas F. Maher, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt 225 rue Morgan, dans le Cinquième District de cette ville, le 7 octobre 1908, à 11 heures a. m. — Un wagon réservoir à quatre roues. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistrée mes bureaux. Conditions—Comptant. GEO. W. POLLOCK, Constable de la Deuxième Cour de Cité.

25 sept—25 30—oct 7

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE

Arthur Sierra vs Louis Boudeau.

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans, Inc. — No 3,060 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Thomas F. Maher, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt 225 rue Morgan, dans le Cinquième District de cette ville, le 7 octobre 1908, à 11 heures a. m. — Un wagon réservoir à quatre roues. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistrée mes bureaux. Conditions—Comptant. GEO. W. POLLOCK, Constable de la Deuxième Cour de Cité.

25 sept—25 30—oct 7

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Wm E. Hall.

No 251—25ème Cour Judiciaire de District, paroisse de Tangipahoa, Louisiane.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur — Bureau 134 rue Carondelet— MARDI, le 13 octobre 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Clay Elliott, juge de la susdite Cour, signé le 15 juillet 1908, dans l'affaire ci-dessus intitulée.

100 actions de A N. O. Molasses & Packing Co. Ltd de $100 chacune par certificat No 2.

35 actions de la N. O. Molasses & Packing Co., Ltd de $100 chacune valeur au pair.

Conditions Comptant.

E. A. Parsons, avocat.

3